



## Ce sur quoi nous serons très attentifs cette année

### La communication entre famille et établissement – Collège et Lycée

La qualité de la communication entre les familles et l'équipe éducative est une condition sine qua none du succès de la scolarisation et de l'éducation d'un élève. Pour favoriser cette qualité, il est important de définir les moyens, les moments, les principes de cette communication à l'heure où les média modernes se développent mais ne peuvent être mis à contribution dans toutes les situations.

#### Communiquer, avec quels outils ?

- Les **deux seuls médias officiels d'information** de NDA sont
  - le site Internet ([www.nda59.fr](http://www.nda59.fr))
  - les Dernières Nouvelles des Anges (le journal hebdomadaire de NDA)
- Les deux **outils incontournables de communication** entre les familles et l'Institution sont
  - le carnet de vie scolaire
  - Ecole Directe.
 Ils permettent non seulement **de s'informer** (actualité, circulaire, devoirs, DNA...), mais aussi **d'échanger**, de **solliciter un rendez-vous**. Ils doivent être consultés quotidiennement, avec soin.

#### Prise de rendez-vous

- Chaque Professeur principal pourra indiquer, dans le carnet, un créneau préférentiel pour recevoir les familles sans que celui-ci soit exclusif. Il doit permettre de faciliter la rencontre parents-professeur.
- La tonalité, le vocabulaire de certains messages peuvent être parfois déplacés, voire insultants ou menaçants. C'est inacceptable et contraire à l'esprit de confiance dans lequel toutes et tous doivent travailler, au service des élèves. Ce sont aussi de mauvais prémices pour un dialogue constructif. Dans un tel cas, un message à la famille, dont M. TAVERNE sera expéditeur, rappellera les règles de respect et de politesse en demandant des excuses avant toute rencontre. En cas de récidive, le professeur, avec le soutien de l'établissement, pourra engager toutes les démarches utiles.

#### Le temps de la communication...

- Pour échanger, Si les familles peuvent adresser un message quand elles le souhaitent (ou quand elles le peuvent...), l'enseignant n'est pas toujours en mesure de répondre de manière instantanée. Parfois, la requête demande une recherche, un temps de réflexion. En outre, les enseignants pourront répondre sur un créneau identifié (de 8h30 à 18h) qui tient compte de leurs contraintes professionnelles et personnelles, puisqu'ils ont, eux aussi, une vie de famille.
- Chacun doit disposer également d'un droit à la déconnexion. Ainsi, toute demande formulée sur Ecole Directe le week-end ou pendant les vacances fera l'objet d'une réponse le lundi ou à la rentrée. Il ne faut pas hésiter à mobiliser d'autres personnes (camarades, parents d'élèves) et s'accorder aussi un temps d'attente parfois bien utile. L'enseignant qui le souhaite peut répondre durant ces périodes, mais cette décision individuelle n'engage pas ses collègues.